


FORMATION

Concevoir sa conduite de pâturage sur l'année

MODALITES PRATIQUES

3 jours

 Lieu à définir

Public concerné : éleveurs petits ruminants (ovins et caprins)

Handicap : si vous êtes en situation de handicap merci de contacter le service formation afin de vous proposer un accompagnement adapté.

Pré-requis : néant

Responsable de stage :

Rodolphe PUIG, conseiller ovin – 06 34 17 69 83

Intervenante :

Sarah MIHOUT, formatrice à SCOPELA et animatrice du réseau Pâtur'Ajuste.

S'inscrire auprès du Service Formation au :

05 65 23 22 13 ou par mail : formation@lot.chambagri.fr

CONDITIONS DE FINANCEMENT

. Prise en charge par VIVEA pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur contribution

. Pour les salariés agricoles : **567 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

. Autre statut (sans prise en charge par un organisme de financement) : **150 €**

Règlement en espèce ou par chèque établi à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'agriculture du Lot.

13 avril, 29 juin et 20 septembre 2022
de 9h30 à 17h



Objectifs

Améliorer l'autonomie fourragère par l'utilisation des surfaces fourragères naturelles diversifiées. Sécuriser son système face aux aléas climatiques. Déterminer les besoins des animaux. Construire un calendrier de pâturage adapté à ses objectifs.



Contenu

- Rappel sur les fondamentaux du fonctionnement biologique des animaux et de la végétation.
- Méthodologie de conception d'un calendrier de pâturage.
- Identification des besoins alimentaires des animaux et des propriétés des végétations.
- Faire sa propre stratégie fourragère. Calendrier permettant d'avancer vers l'autonomie et la réduction des charges de production et d'être plus serein face aux aléas climatiques.

Diversifier ses pratiques de pâturage :

- Observer les plantes principales présentes sur ses parcelles et le comportement alimentaire des animaux.
- Comprendre les effets de ses pratiques parcellaires (pâturage, fauche, broyage...) sur la croissance, la valeur nutritive, la disponibilité alimentaire sur l'année, l'ingestion...
- Evaluer ses résultats en fonction de l'objectif souhaité.
- Ajuster son calendrier, ses objectifs ou ses pratiques pour corriger des décalages entre offre et demandes alimentaire.

IMPORTANT : amener son parcellaire et le carnet/cahier/calendrier d'enregistrement de son conduite de pâturage.



Modalités pédagogiques et d'évaluation

En salle, dans des fermes et sur des parcelles, apport de connaissances, échange d'expériences, construction /ajustement progressif de son calendrier de pâturage", utilisation d'outils techniques Pâtur'Ajuste.



Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

lot.chambre-agriculture.fr

Chambre d'Agriculture du Lot - Service Formation
430 avenue Jean Jaurès - CS60199 - 46004 CAHORS CEDEX 9

Tél : 05 65 23 22 13 - Fax : 05 65 23 22 19 - E-mail : formation@lot.chambagri.fr
Programme de Formation - OPE.FOR.ENR - n° 9 – 18/11/2021